

Inventaire

Mobilier et Effets trouvés à La Bernaudie

Le huit juin mil sept cent quatre vingt deux avant
Midi au lieu de La Bernaudie paroisse de Thonac
Canton et District de Montignac, Nous François
Bernard Merilhon Charles et Jean François Commissaires
Nommés par le Directoire du District de Montignac suivant
son arrêté du 24 avril 2^e à nous adressés, et au vu de
de pouvoir à nous délégués par le dit arrêté, Nous
somme rendus comme dit est au dit lieu de La Bernaudie
appartenant aux frs La Bernaudie frère soupçonné
d'émigration, ou Nous avons trouvé François Courserant
et Bernard Pierre officier municipal de La dite
p^{te} de Thonac lesquels nous ont par nous dûment convoqués
à cet effet, En conséquence l'accompagne de dit adjoints
somme entrés dans une Chambre en tant occupée par fr.
Jean Lasserre pour la faire de dit fr. La Bernaudie, auquel
nous fait faire lecture du dit arrêté, lequel à l'instant
a offert de Nous présenter tout le Mobilier et Effet
appartenant au dit fr. La Bernaudie 1^o nous avons trouvé
dans ladicte Chambre une petite table sur deux chaises

Et trois fauteuils de paille, plus un lit garni de sa coiffe
et coussin avec deux rideaux jaunes et sa couverture de
Catalogne plus un buffet fermant à deux faces sans clefs
n'ayant rien devant plus un autre petit armoire sans
lequel nous également rien trouvé, dans la cheminée deux
chaises de fonte, avec une petite table Cabinet attenant
dans lequel avons trouvé un petit lit sans rideaux que
seulement une mauvaise coiffe coussin et couverture de
Catalogne, ensuite avons passé dans une autre chambre aussi
attenant dans laquelle avons trouvé un buffet fermant à trois
battants ou nous n'avons rien trouvé, plus un armoire
dans lequel nous également rien trouvé, plus une table, avons
passé dans une troisième chambre aussi attenant dans
laquelle avons trouvé un grand armoire à quatre battants
et deux tiroirs n'ayant rien devant, plus un chéneau avec
de mauvais rideaux sans couverture coiffe ni coussin sommes
descendus dans la cuisine dans laquelle avons trouvé un
buffet n'ayant rien devant une table une chaise plus
un gril deux chaises de fonte et une penderie plus
une barrique, et une grande mesure de blé
plus un placard n'ayant rien devant, ensuite avons été
dans la cave dans laquelle avons trouvé deux caves, six
fûts de barrique un de quel seroit de fort, ensuite avons



intermédiaire. La Grange, sommes entre eux l'Etale de
Bocast ou avons trouvé deux vaches et un Jean de
valant Ensemble de deux Cents Livres, sans Charrette
y ayant néanmoins pour les autres outils nécessaires
Couvables à l'exploitation dudit Bien, avons été à
l'Etale de Dubin auquel en nous avons trouvé
Chefs de trois agneaux de l'année, plus une craye
de valant deux Livres, et n'ayant rien plus trouvé
à inventaire au ladite maison avons clos le présent
Inventaire pour servir et valoir ainsi qu'il appartient
et a écrit sous la signature avec l'avis adjoint
Commissaire de Nous, ainsi signé Lasserre, Courserant
vendeur Officier Municipaux, Meilhon Grangier et
Nous Festugiere, greffier